Festival de Cannes 2023, la Région Nouvelle-Aquitaine a accompagné 11 films en compétition

samedi 6 mai 2023, par lpe

Onze films soutenus par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ALCA (l'Agence Livre Cinéma & Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine) seront présentés dans les différentes sélections du Festival international du film de Cannes qui aura lieu du 16 au 27 mai prochains. Parmi lesquels 9 longs-métrages et 2 courts-métrages.

Les sociétés de production de la région Nouvelle-Aquitaine sont présentes dans pratiquement toutes les sélections cannoises, ce qui démontre leur montée en puissance grâce, en partie, à l'aide à la coproduction internationale mise en place par le Conseil régional et quasi unique en France. « *Il s'agit d'une excellente nouvelle pour la production cinématographique, l'accueil de tournages et l'ensemble de la filière technique* » indique Charline Claveau, vice-présidente du Conseil régional en charge de la culture.

Sélection officielle – Longs-métrages

Compétition officielle

- **Anatomie d'une chute** de Justine Triet
Production : Les Films de Pierre : Distribution : Le Pacte.
Tournage : Charente-Maritime, Rhône-Alpes, Île-de-France
Soutien à la production de la Région Nouvelle-Aquitaine de 150.000 euros en 2022, et accompagné par ALCA.

Sandra, Samuel et leur fils malvoyant de 11 ans, Daniel, vivent depuis un an loin de tout, à la montagne. Un jour, Samuel est retrouvé mort au pied de leur maison. Une enquête pour mort suspecte est ouverte. Sandra est bientôt inculpée malgré le doute : suicide ou homicide ? Un an plus tard, Daniel assiste au procès de sa mère, véritable dissection du couple

- **Un certain regard**
Le règne animal de Thomas Cailley. Ce film sera présenté en ouverture de la sélection.
Avec Romain Duris, Adèle Exarchopoulos et Nathalie Richard.
Production : Nord-Ouest Films / Distribution StudioCanal.
Tournage : Gironde, Landes, Lot-et-Garonne.
Soutien à la production de la Région Nouvelle-Aquitaine de 200.000 euros en 2022, et accompagné par ALCA.

Dans un monde en proie à une vague de mutations qui transforment peu à peu certains humains en animaux, François fait tout pour sauver sa femme, touchée par ce mal mystérieux. Alors que la région se peuple de créatures d'un nouveau genre, il embarque Emile, leur fils de 16 ans, dans une quête qui

bouleversera à jamais leur existence.

Quinzaine des réalisateurs

- **L'autre Laurens** de Claude Schmitz.
Production : Chevaldeuxtrois / Distribution : Arizona Films.
Tournage : Dordogne.
Soutien à la production de la Région Nouvelle-Aquitaine de 150 000 euros en 2022, et accompagné par ALCA.

Le détective privé Gabriel Laurens, spécialisé dans les affaires conjugales, voit sa vie chamboulée lorsque débarque chez lui sa nièce Jade. La jeune fille a des doutes sur la mort accidentelle de son père et lui demande de mener l'enquête.

Semaine de la critique

- **Il pleut dans la maison** de Paloma Sermon-Daï.
Production : Kidam (Bordeaux).
Soutien au développement de la Région Nouvelle-Aquitaine de 100.000 euros en 2022, et accompagné par ALCA.

Sous un soleil caniculaire, Purdey, dix-sept ans, et son frère Makenzy, quinze ans, sont livrés à eux-mêmes et tentent de se débrouiller seuls. Alors que Purdey fait des ménages dans un complexe hotelier, Makenzy se fait un peu d'argent en volant des touristes. Entre l'insouciance de l'adolescence et l'âpreté de la vie adulte, ils devront se soutenir l'un l'autre dans ce voyage d'une douceur déchirante, qui semble bien être le dernier été de leur jeunesse.

- **Levante** de Lillah Halla.
Production : In Vivo Films (Bordeaux) / Productions étrangères :Arissas, Manjericão Filmes, Cimarrón Cine.
Soutien à l'innovation de la Région Nouvelle-Aquitaine de 100.000 euros en 2019, et accompagné par ALCA.

À la veille d'un championnat de volley-ball décisif pour sa carrière, Sofia, une adolescente de 17 ans, découvre qu'elle est enceinte. Prise de panique, Sofia tente de recourir à un avortement illégal, mais dans la communauté conservatrice qui l'entoure, elle devient rapidement une cible. La décision concernant son avenir semble être entre les mains de tout le monde sauf des siennes. La nuée qui la poursuit est féroce, mais ni elle ni ceux qui l'aiment ne sont prêts à abdiquer face à cet essaim violent et aveugle.

- **Vincent doit mourir** de Stéphan Castang.
Production : Bobi Lux (Bordeaux) / Distribution : Capricci.
Soutien à l'innovation de 22.500 euros en 2018 et soutien au développement de 12.000 euros de la Région Nouvelle-Aquitaine accompagné par ALCA.

Du jour au lendemain, Vincent est agressé à plusieurs reprises et sans raison par des gens qui tentent de le tuer. Son existence d'homme sans histoires en est bouleversée et, quand le phénomène s'amplifie, il n'a d'autre choix que de fuir et de changer son mode de vie.

ACID (Association cinéma indépendant pour la diffusion)

- **Caiti blues** de Justine Harbonnier.
Production : Sister productions (Berson) et La Cinquième Maison (Canada).
Soutien au film documentaire de 20.000 euros en 2021 de la Région Nouvelle-Aquitaine accompagné par ALCA.

Caiti Lord a une voix magnifique qu'elle compte bien utiliser pour faire autre chose que vendre des cherry

cocktails. Tandis que la folie s’empare des États-Unis, dans l’absurdité la plus inquiétante, Caiti éprouve un sentiment d’asphyxie grandissant. Alors Caiti chante. Un blues.

- **Etat limite** de Nicolas Peduzzi.
Production : GoGoGo Films / Distribution : Les Alchimistes
Soutien au film documentaire de 50.000 euros en 2022 de la Région Nouvelle-Aquitaine accompagné par ALCA.

Hôpital Beaujon, Clichy. Jamal Abdel Kader est le seul psychiatre de l’établissement, qui compte plus de 400 lits. Dédié à ses patients, il tâche d’apaiser leurs douleurs, d’écouter leur parole, de les protéger de leurs propres démons.
Mais l’hôpital public va mal. Le temps manque, les soignants craquent. Pourtant Jamal et ses collègues tentent encore de remplir leur mission : soigner les âmes et les corps. Encore faut-il rester debout.

- **Linda veut du poulet** de Sébastien Laudenbach et Chirara Malta.
Production : Dolce Vita Films et Miyu Productions /Distribution : Gebeka Films.
Fabrication : Charente.
Soutien au film d’animation de 160.000 euros en 2019 de la Région Nouvelle-Aquitaine accompagné par ALCA.

Non, ce n’est pas Linda qui a pris la bague de sa mère Paulette ! Cette punition est parfaitement injuste ! Et maintenant Paulette ferait tout pour se faire pardonner, même un poulet aux poivrons, elle qui ne sait pas cuisiner. Mais comment trouver un poulet un jour de grève générale ? De poulailler en camion de pastèques, de flicaille zélée en routier allergique, de mémé en inondation, Paulette et sa fille partiront en quête du poulet, entraînant toute la « bande à Linda » et finalement tout le quartier. Mais Linda ne sait pas que ce poulet, jadis si bien cuisiné par son père, est la clef de son souvenir perdu… Au fait, quelqu’un sait tuer un poulet ?

Sélection officielle – Court-métrages

Sélection officielle

- **Malgré la nuit** (Aunque es de noche) de Guillermo García López.
Production : Les Valseurs Bordeaux / Distribution : Le Pacte.
Soutien à la production de la Région Nouvelle-Aquitaine de 15.000 euros en 2022, et accompagné par ALCA.

La Cañada Real, le plus grand bidonville d’Europe situé aux abords de Madrid, est privé d’électricité depuis plus d’un an. Tonino, 13 ans, et son meilleur ami Nasser, ont fait de ce quartier leur terrain de jeu et d’aventures. Mais un jour, Nasser annonce à son ami qu’il part en France avec sa famille.

Semaine de la critique

- **Boléro** de Nans Laborde-Jourdàa.
Production : Wrong Films / Coproduction : Memo Films.
Tournage : Pyrénées-Atlantiques.
Soutien à la production de la Région Nouvelle-Aquitaine de 33.000 euros en 2022, et accompagné par ALCA.

Fran est de passage dans sa ville natale pour se reposer et rendre visite à sa mère. Suivant le rythme saccadé du Boléro de Ravel, ce parcours sur les chemins du souvenir et du désir va le mener, ainsi que tout le village, à une apothéose joyeusement chaotique.

La Région Nouvelle-Aquitaine, deuxième fonds de soutien en France

Ce fond est un dispositif d’aides sélectives aux œuvres cinématographiques et audiovisuelles sur des critères artistiques et culturels, mais aussi de contenus et d’enjeux économiques liés aux industries culturelles, à l’accueil de tournage et à la consolidation de la filière régionale. À travers ce projet, la Région favorise l’accueil des tournages sur le territoire mais aussi la diversité des œuvres qui y sont produites.